

DOCUMENT RESUME

ED 322 741

FL 019 749

AUTHOR Bourque, Francine; And Others  
 TITLE Cadre conceptuel des programmes de francais au  
 secondaire: lignes directrices. Immersion (Conceptual  
 Framework for French Programs at the Secondary Level:  
 Guidelines. Immersion).  
 INSTITUTION Alberta Dept. of Education, Edmonton.  
 REPORT NO ISBN-0-7732-0277-3  
 PUB DATE 89  
 NOTE 47p.  
 PUB TYPE Guides - Non-Classroom Use (055)  
 LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC02 Plus Postage.  
 DESCRIPTORS Foreign Countries; \*French; \*Immersion Programs;  
 \*Program Design; \*Program Development; Secondary  
 Education; \*Second Language Programs; Teaching  
 Methods  
 IDENTIFIERS \*Alberta

ABSTRACT

Conceptual guidelines for the design of new secondary school French second language programs are outlined, in response to the need for an instructional model to accommodate Alberta's increasing anglophone enrollment in French immersion programs. The first section chronicles the evolution of the concept of language and second language instructional approaches. Structural, formalist, functional, and communicative approaches are discussed. The second section describes and charts four basic pedagogical approaches: encyclopedic, student-centered, performance-based, and student-directed. In the third section, the student-centered communicative approach, selected as the basis for newly-developed French language programs, is discussed in greater detail, without focus on the approach's characteristics and the linguistic and sociocultural objectives in its application. A glossary and brief bibliography are appended. (MSE)

\*\*\*\*\*  
 \* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made \*  
 \* from the original document. \*  
 \*\*\*\*\*

# Curriculum *Support*

ED 322 741

## Cadre conceptuel des programmes de français au secondaire

LIGNES DIRECTRICES

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS  
MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

S. Wolodko

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES  
INFORMATION CENTER (ERIC)"

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION  
Office of Educational Research and Improvement  
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION  
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as  
received from the person or organization  
originating it

Minor changes have been made to improve  
reproduction quality

• Points of view or opinions stated in this docu-  
ment do not necessarily represent official  
OERI position or policy

### Immersion

---

1989

**Alberta**  
EDUCATION

**CADRE CONCEPTUEL  
DES PROGRAMMES DE FRANÇAIS  
AU SECONDAIRE**

**Lignes directrices**

**FRANÇAIS - IMMERSION**

**Alberta  
Education  
1989**

Gouvernement de l'Alberta  
Alberta Education, 1989

©1989, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, Curriculum Support Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2.

Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Alberta Education. Le contenu de ce document pédagogique peut provenir de différentes sources. Nous avons essayé dans la mesure du possible, d'indiquer la mention de source et de nous conformer à la législation relative aux droits d'auteur. Si certaines omissions se sont produites, veuillez en informer Alberta Education afin que nous puissions y remédier.

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Curriculum Support.  
Cadre conceptuel des programmes de français au secondaire --  
français-immersion : lignes directrices.

ISBN 0-7732-0277-3

1. Français (Langue) -- étude et enseignement (secondaire) --  
Alberta -- anglophones I. Titre

PC2065.A353 1989

440.707123

## PRÉFACE

Le but de ce document est de présenter aux enseignants une synthèse des lignes directrices du cadre conceptuel qui est à la base de l'orientation des programmes de français langue maternelle et langue seconde (immersion) à l'élémentaire et au secondaire. Ce document est l'aboutissement d'une recherche pour le choix d'un modèle d'enseignement et d'apprentissage du français à partir duquel les nouveaux programmes furent élaborés. Le modèle que nous proposons n'est pas le seul qui permette un apprentissage du français, mais nous croyons que celui-ci amènera chez l'élève une compétence langagière accrue et des apprentissages plus durables.

La première partie de ce document présente diverses conceptions qui existent pour enseigner une langue maternelle ainsi que les approches qui en ont découlent.

La deuxième partie de ce document présente l'approche privilégiée, c'est-à-dire l'approche communicative qui est à la base de l'élaboration des programmes et des guides d'enseignement.

C'est à la demande des comités consultatifs, principalement composés d'enseignants que nous vous présentons les lignes directrices du cadre conceptuel à la base du nouveau programme de français.

Les autres documents font partie d'un ensemble identifié comme étant les composantes des nouveaux programmes (voir annexe). Il est à noter que les groupes francophone et immersion ne sont plus considérés comme formant une seule clientèle. Un programme a été élaboré pour chacune des clientèles, afin de répondre à sa réalité distincte.

L'équipe des concepteurs

## REMERCIEMENTS

Alberta Education tient à remercier les personnes suivantes pour leur contribution à la préparation des lignes directrices du **Cadre conceptuel des programmes de français au secondaire**.

**Auteurs**

**Francine Bourque**  
Coordinatrice des  
programmes de français

**Gérald Fallon**  
Concepteur de programmes  
à l'élémentaire

**Marie Morse**  
Conceptrice de programmes  
à l'élémentaire

**Denise Leduc**  
Conceptrice de programmes  
au secondaire

**Jean-Marie Mariez**  
Concepteur de programmes  
au secondaire

**Directeur du projet**

**René Mathieu**  
Alberta Education

**Coordinatrice du projet**

**Francine Bourque**  
Alberta Education

Alberta Education remercie également les membres du comité ad hoc, au secondaire ainsi que les membres du comité d'implantation, pour leur participation à ce projet.

## ÉQUIPE DE PRODUCTION - CURRICULUM SUPPORT BRANCH

Édition et coordination	Stéphanie Piaumier
Responsable de la production	Eileen Boyd
Traitement de texte	Micheline Kirkland Tania Pander
Illustrations	Michel Fortier

Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons dans le présent document à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsqu'on parle en général. Par exemple, il est clair que lorsqu'on utilise les mots "enseignant" et "élève", ces masculins incluent un enseignant et un élève de l'un ou de l'autre sexe.

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	iii
REMERCIEMENTS .....	v
INTRODUCTION .....	1
1. ÉVOLUTION DU CONCEPT DE LA LANGUE ET DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES	
1.1 L'ÉVOLUTION DU CONCEPT DE LA LANGUE .....	3
1.2 L'ÉVOLUTION DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES* .....	3
1.2.1 Approche structurale .....	4
1.2.2 Approche formaliste .....	6
1.2.3 Approche fonctionnelle .....	8
1.2.4 Approche communicative centrée sur la personne .....	10
• Tableau synthétisant l'évolution du concept de la langue et des approches pédagogiques .....	12
1.3 LES ÉLÉMENTS DE LA COMMUNICATION* .....	13
1.3.1 Les éléments de la communication .....	13
1.3.2 Détails des éléments de la communication .....	14
2. LES COURANTS PÉDAGOGIQUES .....	16
• Tableau-synthèse des courants pédagogiques .....	19
3. APPROCHE PÉDAGOGIQUE RETENUE DANS L'ÉLABORATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES DE FRANÇAIS (ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE) .....	20
3.1 L'APPROCHE COMMUNICATIVE CENTRÉE SUR L'ÉLÈVE .....	20
3.2 LES OBJECTIFS DE L'APPLICATION DE L'APPROCHE RETENUE .	25
3.2.1 La compétence langagière .....	25
• Tableaux de la définition de la compétence langagière ...	27
3.2.2 Les valeurs socioculturelles .....	30
CONCLUSION .....	33
ANNEXE .....	35
LEXIQUE .....	37
BIBLIOGRAPHIE .....	39



## INTRODUCTION

Le programme de français (1979) fut développé pour répondre d'abord aux besoins des élèves et des enseignants franco-albertains et non à ceux des populations anglophones étudiant le français en situation d'immersion.

Depuis 1976, les changements qui se sont produits chez la clientèle scolaire ont été considérables. En effet, en dix ans, le nombre d'élèves dans le programme de français a augmenté de façon à atteindre approximativement 28,000 élèves au cours de l'année scolaire 1989-90. La popularité des programmes d'immersion chez les non-francophones a provoqué une situation où la majorité des élèves inscrits dans le programme de français sont des non-francophones. Ces élèves étaient cependant soumis au même programme et aux mêmes exigences que les élèves francophones.

Le programme de 1979 ne pouvait répondre aux besoins des élèves anglophones étudiants le français en situation d'immersion, puisqu'il avait été conçu pour assurer le développement des habiletés langagières des élèves francophones.

On retrouve aujourd'hui un grand nombre de recherches sur l'évolution du concept de langue (Vygotsky, Merleau-Ponty, Mead, Schaff et Arcoutel) et de son rôle dans le développement de la pensée chez l'enfant. Ces recherches ont été effectuées au niveau de la langue maternelle et mettent de l'avant le rôle primordial joué par la langue dans le développement de la pensée chez l'enfant. Bien qu'elles aient été effectuées dans le champ de l'enseignement de la langue maternelle, ces recherches ont aussi remis en question les procédés pédagogiques utilisés dans les classes des élèves en immersion.

Ce renouveau concernant le concept de la langue et les courants pédagogiques s'inscrit à l'intérieur d'un mouvement international. Celui-ci prône un enseignement de la langue maternelle à partir de pratiques de la communication qui développeront l'habileté à utiliser le langage chez l'élève.

Ces mouvements prennent la forme de programmes de recherche de grande envergure en Hongrie (voir Szepe, 1978) et en Russie (voir Prucha, 1978). En Allemagne de l'Ouest, les programmes officiels d'enseignement de la langue maternelle ont adopté cette orientation (voir Rigol 1978).

Le programme de 1979 révèle aussi l'absence d'une composante culturelle canadienne française. Cette omission ne favorise pas la compréhension et l'appréciation des Canadiens-français par l'élève en immersion.

Le plan élaboré pour recueillir les données avait comme objectif de rejoindre les différents groupes concernés par l'application du programme de français: les enseignants, les élèves, les administrateurs, les parents, les conseillers pédagogiques et les spécialistes de l'université. La consultation de ces divers groupes fut une priorité pour notre ministère, car nous étions convaincus de leur droit à être consultés et de l'importance de leur apport dans les changements futurs du programme.

Tous ces facteurs (croissance de la clientèle anglophone en immersion, les nouvelles recherches sur l'évolution du concept de la langue, l'absence de l'élément culturel) ont donc motivé la décision d'évaluer le programme de français actuel (1979). La croissance continue de la clientèle pour les classes d'immersion française ont motivé la décision de créer un programme d'études spécifiques à l'immersion, répondant aux besoins des élèves à majorité anglophone.

# 1. ÉVOLUTION DU CONCEPT DE LA LANGUE ET DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

## 1.1 L'ÉVOLUTION DU CONCEPT DE LA LANGUE

Tout au long des 35 dernières années, le concept de la langue et les approches pédagogiques qui en ont découlé ont beaucoup évolué. Cette évolution a été caractérisée par la polarisation de deux principaux concepts de langue :

- 1) Conceptualisation de la langue comme étant un système autonome composé de sons, de termes, de règles et structures grammaticales.
- 2) Conceptualisation de la langue comme étant un système de symboles à la disposition de l'individu à des fins de développement personnel et de communication.

## 1.2 L'ÉVOLUTION DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES\*

De ces deux concepts, quatre approches pédagogiques se sont dégagées :

- l'approche structurale,
- l'approche formaliste,
- l'approche fonctionnelle,
- l'approche communicative centrée sur le développement de l'élève.

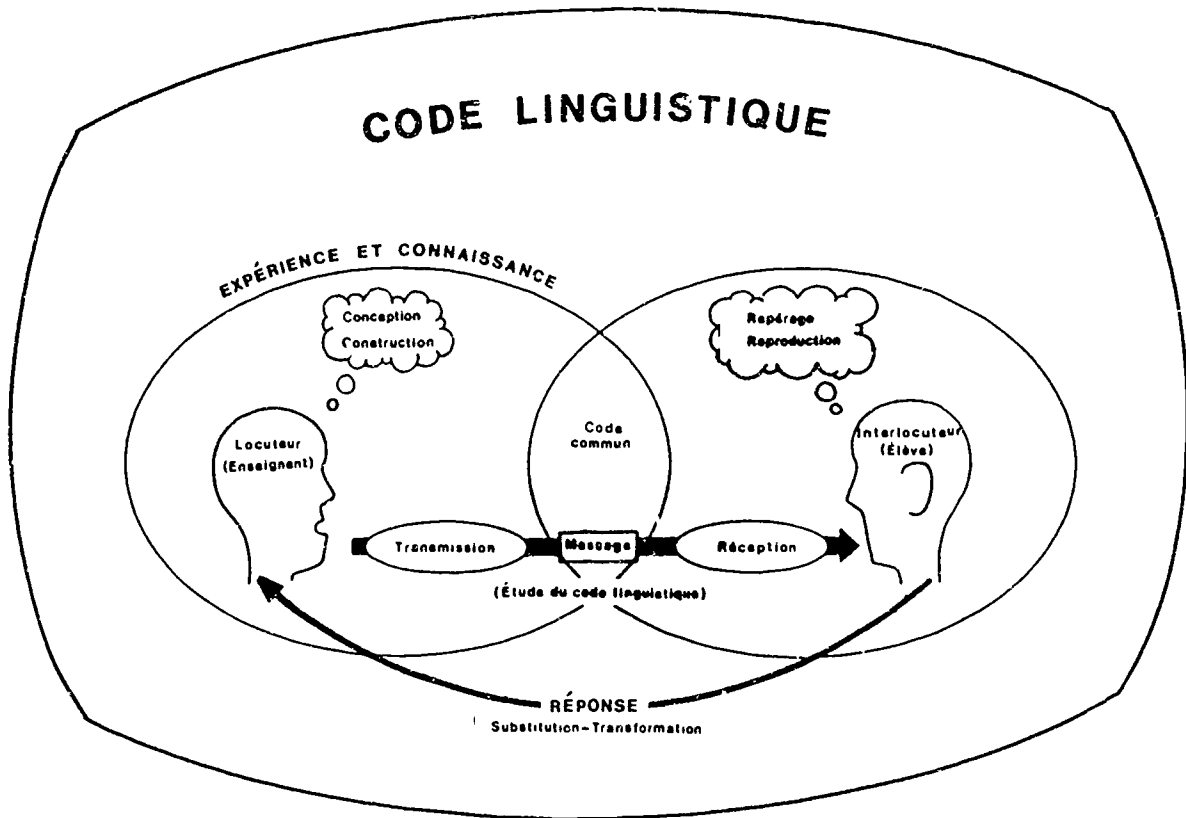
Les schémas suivants auxquels se greffe une brève description de ces approches sont représentatifs de cette évolution.

---

\* Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique

### 1.2.1 Approche structurale

#### LA LANGUE PERÇUE COMME OBJET D'ENSEIGNEMENT



Cette approche est basée sur une conception de la langue la définissant comme un ensemble de sons, de termes, de règles et de structures grammaticales pouvant être assimilées par la simple technique : stimuli-réponse-renforcement.

L'élève est donc considéré comme une tabula rasa\* sur laquelle on peut graver les structures d'une langue, par un conditionnement approprié.

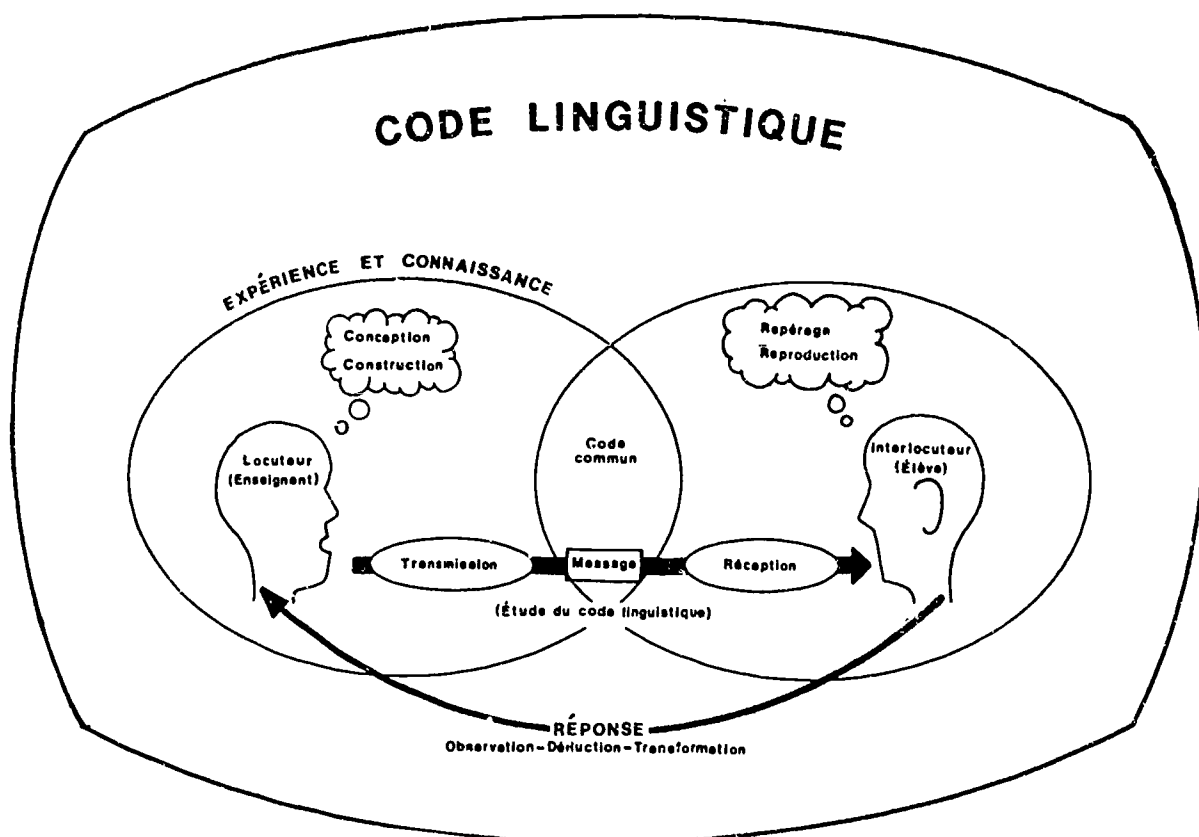
Cette approche considère la langue comme la seule variable de la pédagogie des langues. L'enseignant laisse de côté les variables supralinguistiques susceptibles d'influencer le processus d'enseignement et d'apprentissage d'une langue (attitude et motivation de l'enfant, statut et rôle de la langue dans la communauté...).

L'enseignement est organisé en termes d'apprentissage progressif des éléments du code linguistique de la langue cible, menant à l'assimilation de comportements langagiers suggérés par le programme et déconnectés des besoins et intérêts de l'élève. L'enseignant est le seul à posséder l'expérience et les connaissances. De plus, il a un contrôle absolu sur les activités d'apprentissage à réaliser en classe.

Les capacités et les habiletés intellectuelles utilisées par l'élève dans cette approche, mettent uniquement l'accent sur la substitution et la transformation d'un contenu littéral (savoir) à reproduire (réponse). La mémorisation fait partie intégrante de l'apprentissage.

## 1.2.2 Approche formaliste

### LA LANGUE PERÇUE COMME OBJET D'ENSEIGNEMENT



Cette approche est basée sur une conception de la langue la définissant comme un ensemble de catégories grammaticales (la phonétique\*, la syntaxe\*, la morphologie\* etc.).

L'élève est considéré comme étant doté d'un mécanisme naturel d'acquisition langagière qui lui permet, à partir de données de base, de faire l'acquisition de ces catégories grammaticales par **observation**, **déduction** et **transformation**. L'apprenant doit reproduire le contenu proposé par le curriculum.

L'enseignant oriente l'élève vers l'observation du code linguistique pour qu'il en déduise les catégories de règles, de structures, etc. qui se manifestent dans celle-ci; il se concentre sur l'apprentissage et la manipulation abstraite du code grammatical (par transformation d'une structure simple vers une plus complexe).

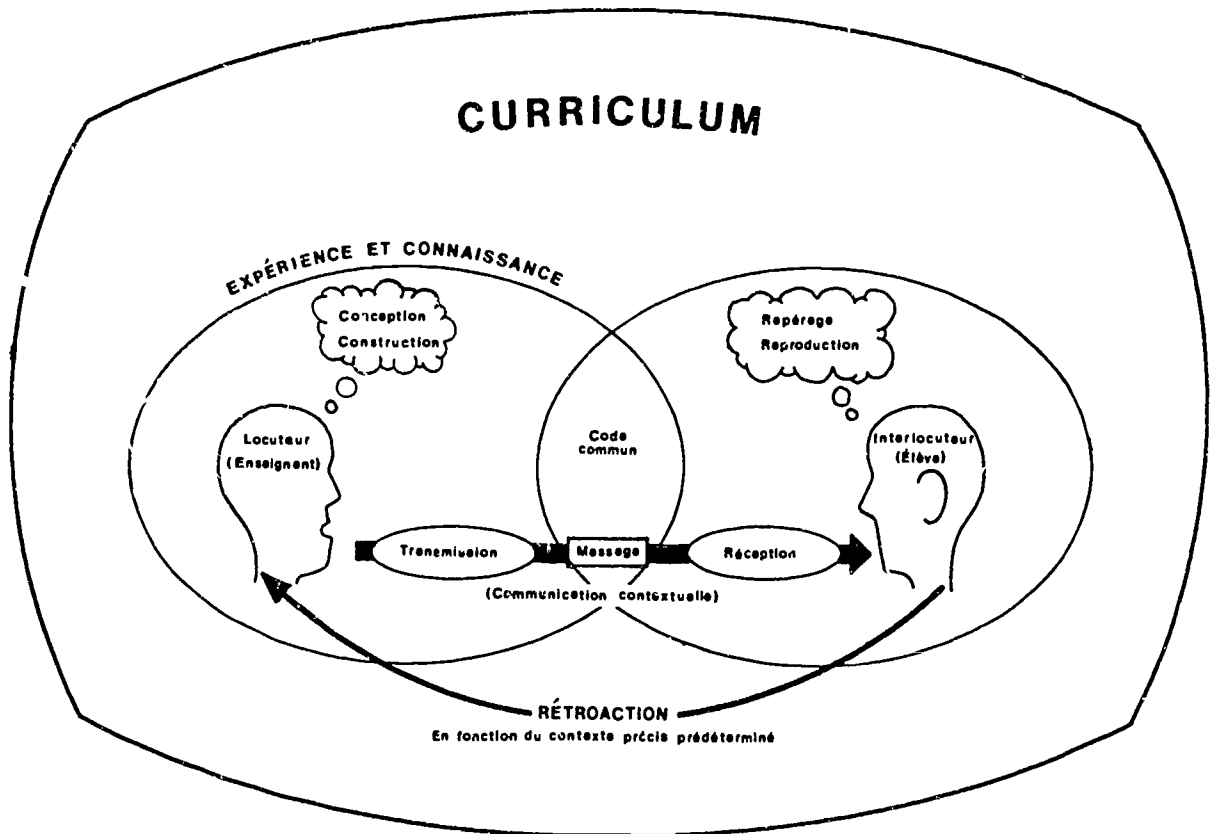
L'élève et l'enseignant ont un cadre de référence commun: le code linguistique.

Cette approche préconise un enseignement qui met l'accent sur l'accumulation d'information sur la langue (par le biais d'exercices structuraux de transformation), mais non sur son emploi spontané comme instrument de pensée et de communication. Une fois de plus, la langue est considérée comme la seule variable significative de l'enseignement des langues. La mémorisation fait partie intégrante de l'apprentissage.

L'approche formaliste ignore le vécu, les besoins et les intérêts de l'élève.

### 1.2.3 Approche fonctionnelle

## LA LANGUE PERÇUE COMME INSTRUMENT DE COMMUNICATION DANS UN CONTEXTE PRÉCIS PRÉDÉTERMINÉ DANS LE CURRICULUM



Cette approche est basée sur une conception de la langue la définissant comme un ensemble de catégories grammaticales dont chacune remplit une fonction communicative.

L'élève est considéré par rapport à des performances qu'il doit atteindre, d'un préalable à l'autre. Son rôle est passif.

L'enseignant est limité par un ensemble de situations d'apprentissage fermées, proposé par le matériel didactique. Il doit donc intervenir formellement pour atteindre les objectifs généraux prédéterminés pour l'élève.



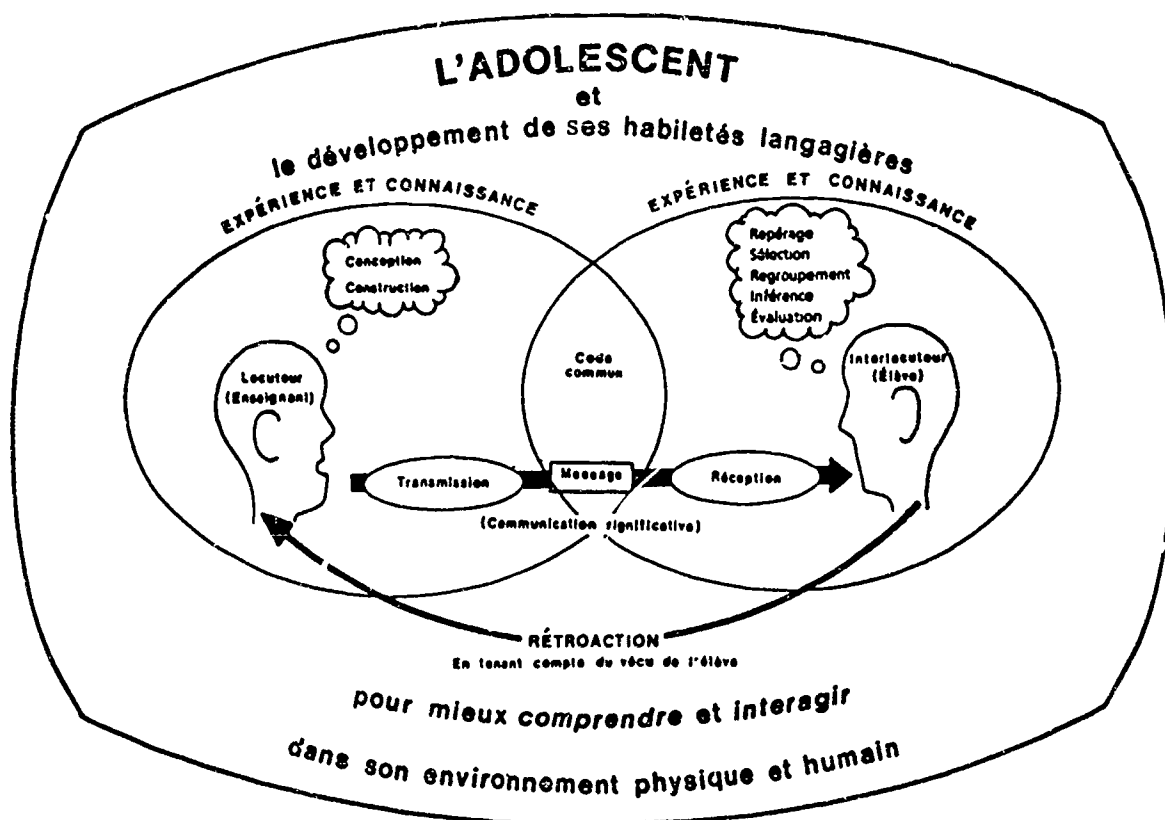
Avec cette approche, on commence à attribuer au code linguistique des fonctions de communication entre deux ou plusieurs individus, mais c'est le curriculum qui détermine les compétences utilitaires à acquérir (il s'agit de rendre l'élève capable de...) selon une certaine analyse des besoins de la société.

La grammaire est placée dans un contexte fonctionnel de la communication, mais sans pour autant laisser l'expérience vécue et les intérêts des élèves en être le contenu.

Toutefois, une rétroaction\* (et non plus une simple réponse) de la part de l'élève est possible, mais elle doit être effectuée uniquement en fonction du contexte prédéterminé par l'enseignant, selon les objectifs du curriculum.

#### 1.2.4 Approche communicative centrée sur la personne

### LA LANGUE : INSTRUMENT DE COMMUNICATION\* ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PENSÉE



Cette approche est basée sur une conception de la langue la définissant comme instrument de communication et de développement de l'adolescent dans le milieu où il évolue. Par conséquent, une toute nouvelle vision du rôle du code linguistique émerge de cette approche. Le code linguistique n'est plus considéré comme un sujet d'étude en soi, mais est plutôt intégré aux diverses situations développées par l'élève dans son environnement. L'élève acquerra des connaissances grammaticales de façon indirecte (grammaire intégrée), selon son intention de départ et les objectifs du programme.

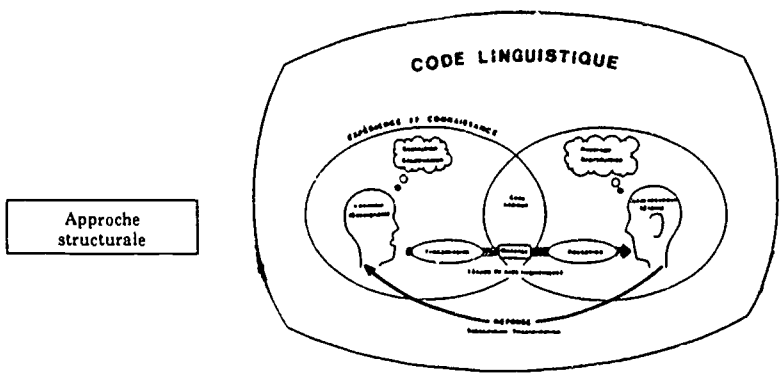
L'élève est considéré comme possédant des expériences, des intérêts, un style d'apprentissage et des talents multiples qu'il faut utiliser constamment dans une interaction éducative (environnement humain et physique/élève/enseignant). Placé dans des situations d'apprentissage significatives et variées, l'élève peut faire des choix quant à ses réalisations ou projets.

Cette approche considère l'élève comme le **point de mire** de la pédagogie, parce qu'il est capable de produire des idées, créer, communiquer, prévoir, anticiper, décider, planifier, etc. Il exploite son vécu pour mieux comprendre et interpréter le contenu proposé.

L'enseignant intervient de diverses manières, selon les situations variées qui se présentent (intervention informelle). Il est constamment à l'écoute de l'élève qui réagit selon ses propres intérêts et besoins. L'enseignant devient alors un agent facilitateur, un guide, une personne ressource. Il utilise son expertise pour aider l'élève à réaliser son intention de communication. L'enseignant n'est plus soumis aux instructions précises d'une méthodologie. De plus, il dispose de différents matériels pour l'aider à appliquer cette approche et à stimuler l'élève à réaliser divers projets de communication.

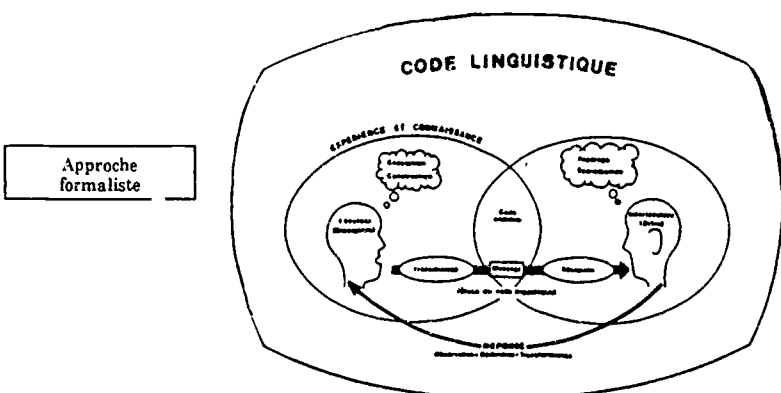
**TABLEAU SYNTHETISANT L'EVOLUTION DU CONCEPT DE LA LANGUE ET DES APPROCHES PEDAGOGIQUES**

**LA LANGUE PERÇUE COMME OBJET D'ENSEIGNEMENT**

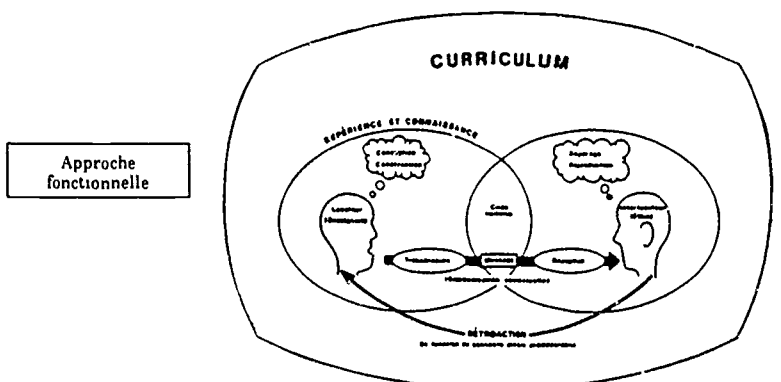


Ces deux approches se sont caractérisées par une progression au niveau de la précision, de la description et du fonctionnement de la langue en tant que système autonome.

**LA LANGUE PERÇUE COMME OBJET D'ENSEIGNEMENT**

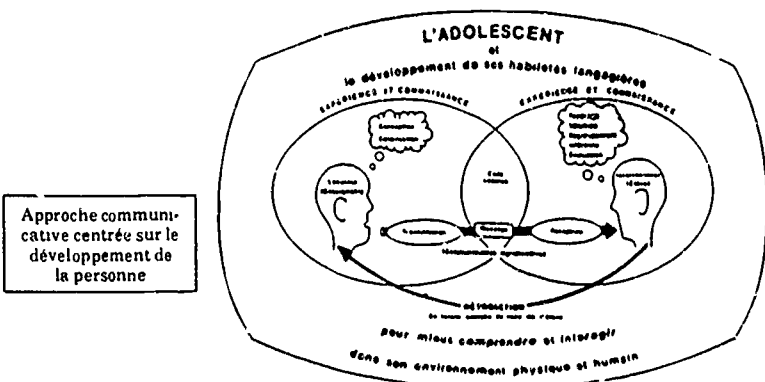


**LA LANGUE PERÇUE COMME INSTRUMENT DE COMMUNICATION DANS UN CONTEXTE PRECIS PREDETERMINE DANS LE CURRICULUM**



Ces deux approches se caractérisent par la fonction de communication attribuée à la langue

**LA LANGUE: INSTRUMENT DE COMMUNICATION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA PENSÉE**



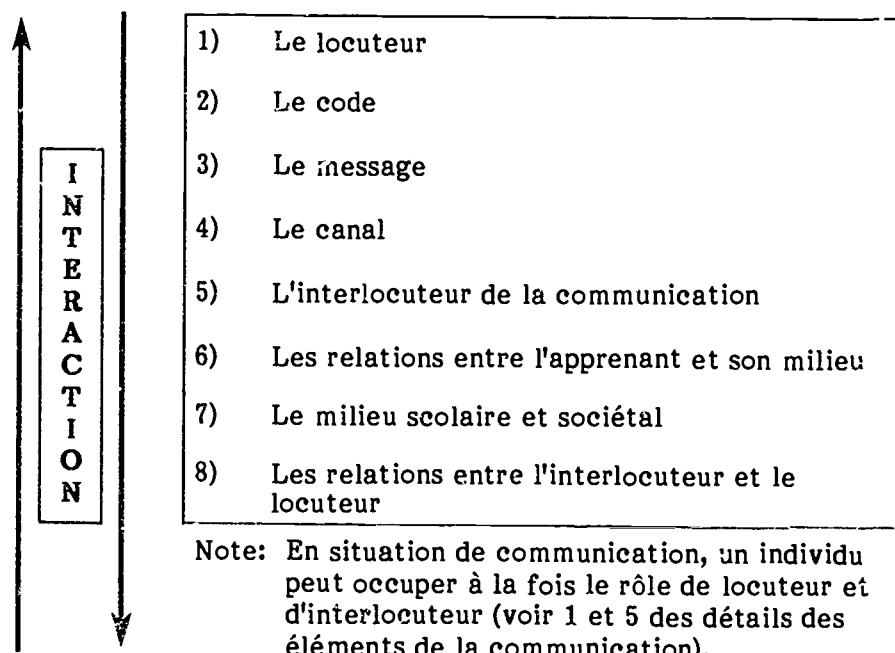
### 1.3 LES ÉLÉMENTS DE LA COMMUNICATION

Les pages précédentes illustrent très clairement que l'objet de l'enseignement des langues a changé. À partir des trois approches qui percevaient la langue comme objet d'enseignement et en mettant l'accent sur l'aspect grammatical de la langue, on en est arrivé à élaborer une autre approche centrée sur la structuration, l'expression et la communication de la réalité de l'élève par le biais de la langue enseignée. La langue est ici perçue comme un instrument de communication et de développement de la pensée chez l'adolescent.

Nous croyons important de détailler les éléments qui jouent un rôle dans le processus de la communication. Tous ces éléments sont en interaction. De plus, chacun possède la propriété de transformer qualitativement les autres éléments de la communication.

C'est donc dire qu'une pédagogie fait varier l'importance des éléments de la communication, en fonction de l'élément qu'elle décide de privilégier.

#### 1.3.1 Les éléments de la communication



### 1.3.2 Détails des éléments de la communication

#### 1. Le locuteur

C'est-à-dire la personne qui symbolise la source des messages et qui les transmet. C'est cet individu qui détient l'intention de communication. La compétence linguistique, les éléments prosodiques tels que le débit, le rythme, le langage non-verbal, ainsi que des variables extrinsèques\* au locuteur, pourront aussi influencer le degré de succès de sa communication.

#### 2. Le code

Le code est un système de symboles utilisé pour former le message. Exemple : le braille, l'alphabet, le pictogramme, la langue, etc.

#### 3. Le message

C'est-à-dire le contenu de la communication à transmettre ou à acquérir.

#### 4. Le canal

Le canal est le moyen utilisé pour transmettre le message. Exemple : la télévision, l'affiche, le disque, etc.

#### 5. L'interlocuteur de la communication

L'interlocuteur de la communication est la personne qui est visée par la communication (ses besoins, ses intérêts, son potentiel humain, ses attitudes et ses motivations, sa réceptivité affective, son degré de développement cognitif, sa façon d'apprendre, son niveau de compétence linguistique, son intention de communication, les variables environnementales, etc., représentent un ensemble de facteurs qui pourront influencer le degré de succès de la communication.

6. Les relations entre l'interlocuteur et son milieu

C'est-à-dire son milieu immédiat : l'école, la communauté, la société. Comment le milieu influence-t-il son comportement linguistique, cognitif et affectif? Comment le milieu peut-il conditionner et modifier la perception du contenu d'un message par le destinataire? Quel est le rôle du milieu comme source d'expériences et d'apprentissages de la langue française?

7. Milieu scolaire et sociétal

Le milieu scolaire et sociétal représente le contexte socioculturel (milieu scolaire bilingue, type de communauté - unilingue/ bilingue) dans lequel la communication prendra place.

8. Relation entre l'interlocuteur et le locuteur

Il s'agit de la position de l'enseignant vis-à-vis l'élève. Est-ce que l'action de l'enseignant est subordonnée aux besoins de l'apprenant ou vice-versa?

Est-ce que l'enseignant propose des situations qui reflètent le vécu des élèves? L'enseignant devra en tenir compte afin de motiver les élèves à jouer un rôle actif dans les divers apprentissages découlant des situations proposées.

## 2. LES COURANTS PÉDAGOGIQUES\*

En privilégiant l'un des éléments de la communication (énumérés précédemment), on détermine automatiquement une approche pédagogique. Ainsi, les différentes approches pédagogiques découlent de quatre courants pédagogiques :

- la pédagogie encyclopédique,
- la pédagogie fermée,
- la pédagogie libre,
- la pédagogie ouverte.

En pratique, le degré d'importance accordé au locuteur ou à l'interlocuteur déterminera le courant pédagogique dans lequel se situe notre enseignement.

**LA PÉDAGOGIE ENCYCLOPÉDIQUE** est centrée sur la transmission des connaissances; l'enseignant est perçu comme l'expert, le modèle et la source exclusive d'information.

La contribution de l'élève est minime dans une telle classe. L'élève y est perçu comme un interlocuteur/destinataire passif qui doit absorber par mémorisation un ensemble d'informations. L'approche structurale et l'approche formaliste se situent dans ce courant. (Prépondérance des éléments 1 et 3 du tableau des éléments de la communication).

**LA PÉDAGOGIE LIBRE** est centrée sur l'élève qui est le seul responsable de son propre apprentissage. Il apprend s'il veut et jusqu'où il veut. L'enseignant n'intervient pas et n'est qu'une ressource parmi tant d'autres. (Prépondérance de l'élément 5).

**LA PÉDAGOGIE FERMÉE** est centrée sur des objectifs fermés, situés à l'intérieur d'un programme. La compétence à atteindre est dictée par les besoins de la société et non par ceux de l'élève. L'enseignant doit intervenir



afin de s'assurer que l'élève atteigne ces objectifs. (L'approche fonctionnelle se situe dans ce courant.) (Prépondérance de l'élément 3.)

LA PÉDAGOGIE OUVERTE est centrée sur les talents que possède l'élève. Il est capable de faire des choix et de les assumer. De plus, il est autonome. L'élève décode son apprentissage en fonction de son vécu. L'enseignant intervient, mais de façon informelle (l'approche communicative est située dans ce courant).

Il existe dans la pédagogie ouverte une étroite interaction entre l'élève et son environnement humain et physique où l'enseignant est un agent facilitateur. Il organise le contexte dans le but de motiver l'élève et d'assurer une direction générale des apprentissages. Ceci permet à l'enfant de maximiser son potentiel dans l'atteinte des objectifs pédagogiques qui demeurent, rappelons-le, très larges. (Prépondérance des éléments 5 et 8.)

Le but que nous recherchons, en définissant les grands courants en pédagogie, est d'aider l'enseignant à se situer personnellement à l'intérieur de ces courants. Il est rare, cependant, de pouvoir s'identifier totalement à un seul type de pédagogie. L'enseignant utilise en général une série, une variété de stratégies qui relèvent de pédagogies diverses et ce, dans le but non seulement de motiver, mais aussi de respecter les différents styles d'apprentissage des élèves.

Les nouveaux programmes de français s'inspireront davantage de la pédagogie ouverte, compte tenu du fait que les activités viseront le développement d'habiletés et de processus mentaux; elles prendront surtout leurs racines dans le vécu de l'élève.

De plus, le programme laissera une place pour répondre aux besoins spécifiques des élèves dans un milieu donné. Nous pouvons aussi ajouter que la démarche utilisée pour amener l'élève à "prendre en charge ses apprentissages" est un autre élément du programme qui réfère à un principe de la pédagogie ouverte.

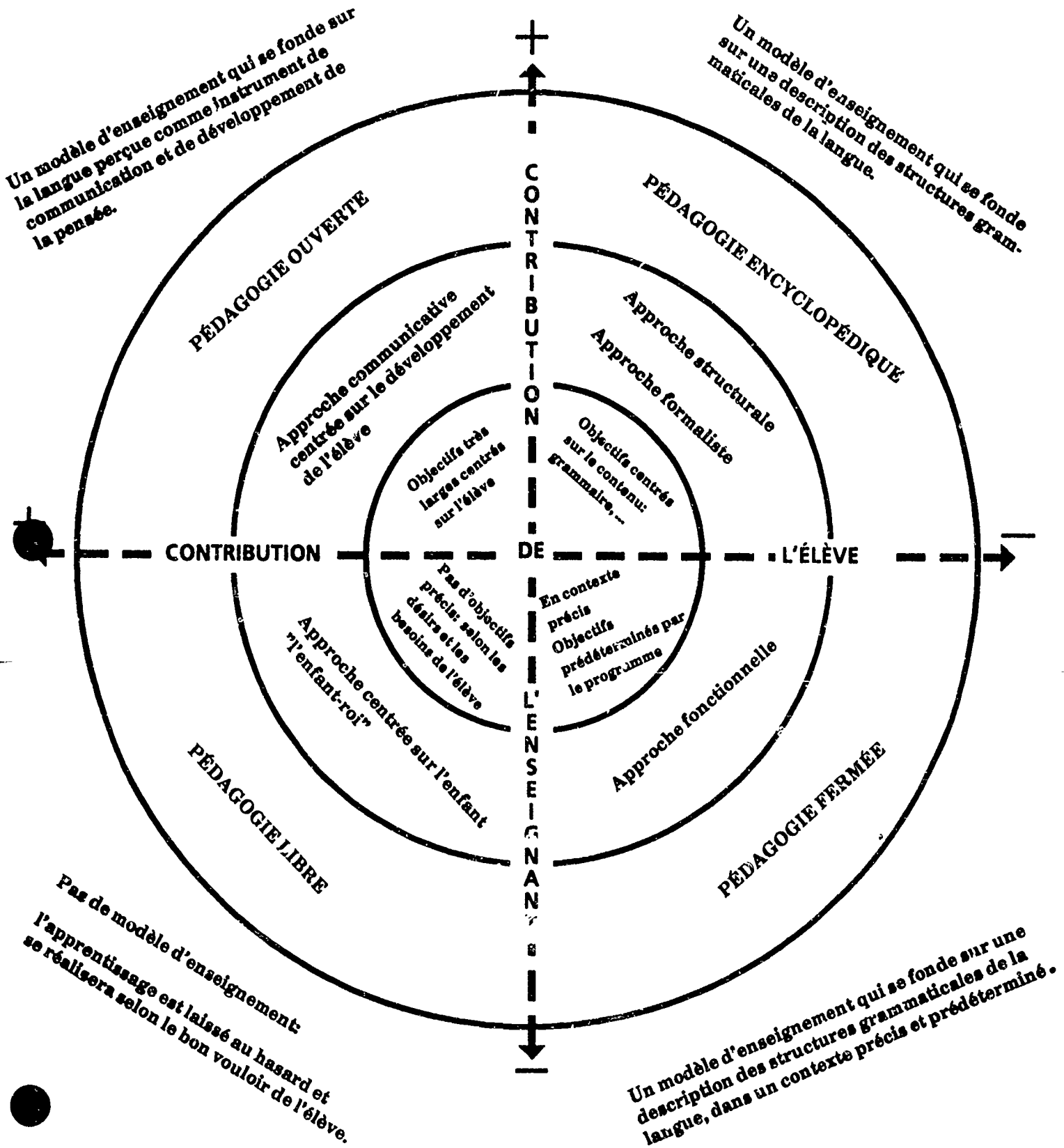
Des types d'activités, comme ceux donnés à titre d'exemple dans le programme, permettront donc aux élèves de développer leurs habiletés, leurs intérêts et d'utiliser leurs talents puisqu'ils pourront choisir les moyens de les réaliser et

aussi les former pour communiquer leurs productions. Aussi, le programme permettra à l'élève de jouer un rôle actif dans la réalisation de chacune des étapes de la démarche.

Le rôle que l'enseignant sera appelé à jouer dans l'application de ce programme s'inspire également de celui privilégié par la pédagogie ouverte, soit un rôle d'agent facilitateur; l'enseignant devrait donc chercher à «ouvrir» le plus possible son approche pédagogique.

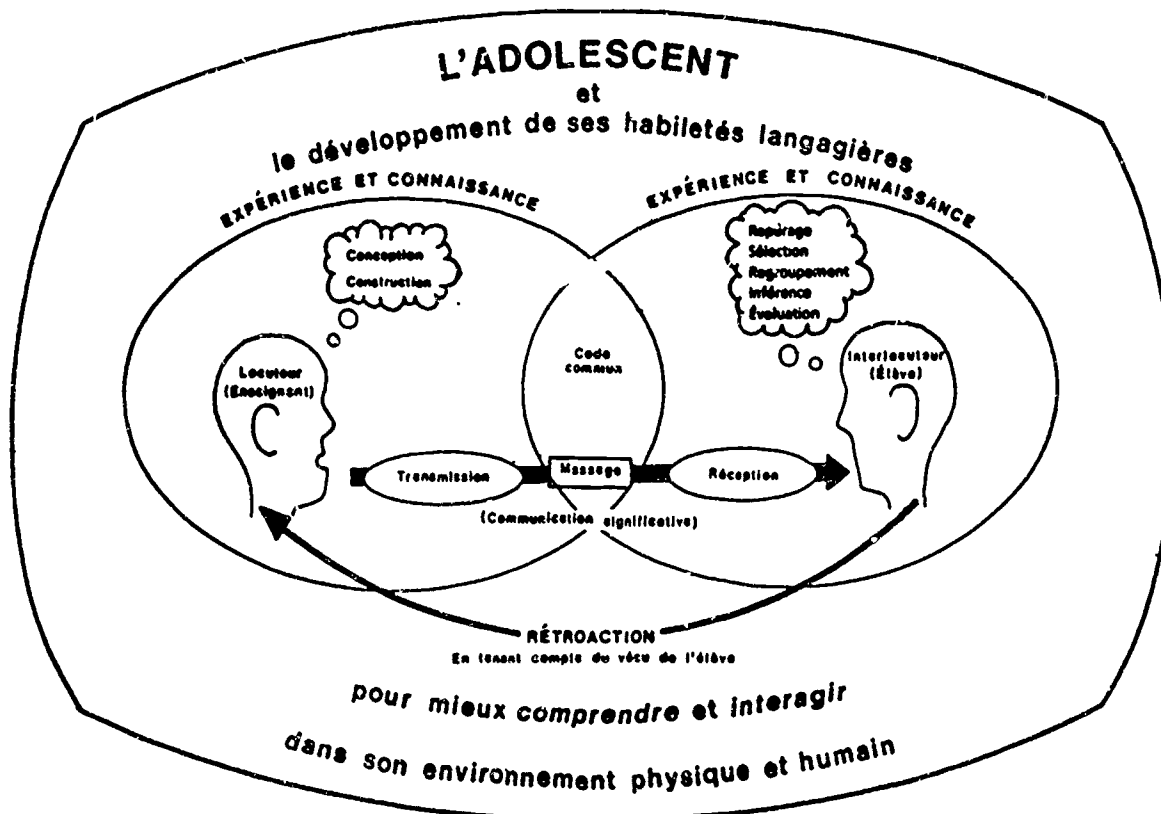
Note: La classification des courants pédagogiques s'inspire du livre de Claude Paquette, **Vers une pratique de la pédagogie ouverte**, 1976, Édition N.H.P., St-Vincent-Paul, Laval.

TABLEAU-SYNTHESE DES COURANTS PEDAGOGIQUES



### 3. APPROCHE PÉDAGOGIQUE RETENUE DANS L'LABORATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES DE FRANÇAIS (ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE)

LA LANGUE : INSTRUMENT DE COMMUNICATION ET  
DU DÉVELOPPEMENT DE LA PENSÉE



#### 3.1 L'APPROCHE COMMUNICATIVE CENTRÉE SUR L'ÉLÈVE

Une approche communicative de l'enseignement des langues est nécessairement reliée à la réalité de l'apprenant et de son milieu de vie en général. «Le point marquant de cette approche n'est plus ce que l'apprenant sait sur le code linguistique\*, mais plutôt ce qu'il peut faire avec cette langue dans le processus global de son développement» (Coster, 1984). C'est cet élément qui marque la différence entre l'approche dite «structurale ou formaliste» versus l'approche dite «communicative, axée sur l'utilisation de la langue comme instrument de développement personnel et d'expression». Dans cette approche, il est naturel pour l'élève d'interioriser, de transformer et d'intégrer l'input (ce qui est retenu par l'élève) dans son propre système (Coster, 1984).

Ainsi, le contenu retenu par l'élève consistera en des informations que celui-ci aura jugé utile de conserver, soit pour augmenter son champ de connaissances, soit pour accroître sa compréhension du milieu dans lequel il évolue. Ces informations interiorisées seront alors transformées non seulement selon les références, les expériences et connaissances de l'élève, mais aussi d'après l'usage qu'il désire en faire.

L'élève assimilera alors l'information transformée à son champ cognitif, c'est-à-dire à son propre système d'information. Toutes ces informations intégrées alimenteront le développement de la pensée de l'élève. C'est ainsi qu'il deviendra de plus en plus apte à interagir dans son environnement physique et humain.

Cette méthodologie vise à amener l'élève à communiquer. Cette motivation à communiquer doit prendre source dans les besoins de l'élève. Bien sûr, les besoins varient d'un élève à l'autre. L'enseignant rejoindra le vécu et les différents intérêts des élèves, en offrant des choix à l'intérieur des activités proposées (activités ouvertes). Pour garder à la langue sa fonction de communication, il est essentiel pour l'enseignant d'intégrer le contenu du programme propre aux techniques et aux connaissances à acquérir, à l'intérieur des réalisations proposées par l'enseignant ou par les élèves. Le guide pédagogique proposera des exemples de cette intégration.

Ainsi, l'approche communicative ne devrait pas modifier de fond en comble le répertoire linguistique de l'élève. Elle doit plutôt l'élargir en partant du bagage linguistique acquis par son vécu et l'adapter à ses besoins. La langue doit demeurer un outil de communication pratique grâce auquel l'élève pourra s'exprimer de façon personnelle, et ainsi améliorer ses compétences langagières et permettre le développement de sa pensée.

La classe de français se doit d'offrir toutes les possibilités de valorisation de la langue, en permettant à l'élève de vivre le plus d'expériences signifiantes positives possible, et de donner ainsi à la langue une véritable fonction communicative.

Il est évident qu'il faut s'exprimer pour être compris, c'est-à-dire s'exprimer en fonction de la situation à l'intérieur de laquelle la communication prend place. Cependant, aucune véritable communication ne passera si on n'accorde pas autant d'importance à l'adolescent qu'à la langue. La langue est un outil que l'élève utilise pour structurer, percevoir et organiser son environnement. L'adolescent est donc un agent actif de la communication. Il a des besoins et des intérêts précis.

L'approche communicative centrée sur ces deux pôles (langue et enfant) apporte des changements, tant au niveau de l'organisation de la classe que du rôle de l'enseignant dans l'enseignement d'une langue. L'enseignant qui avait un contrôle quasi absolu sur l'apprentissage et la rétroaction de l'élève doit maintenant avoir un rôle d'agent facilitateur. En ce qui concerne la méthodologie, il doit créer et diriger des situations d'apprentissage visant à détourner l'attention de l'élève de la forme linguistique et à la concentrer sur l'intention d'exprimer quelque chose, en relation avec un besoin de communication authentique qui a sa source dans le vécu et les intérêts de l'adolescent.

Il semble nécessaire d'affirmer ici, que l'apprentissage des formes linguistiques ne disparaît pas, mais que leur apprentissage est plutôt subordonné à toute intention de communication. En d'autres termes, l'élève communique parce qu'il a quelque chose à dire, un message, et non parce qu'il veut apprendre le code linguistique. Par contre, en communiquant, il apprendra par la pratique à maîtriser les divers éléments de ce code.

Les nouveaux programmes de français ne préconisent pas un enseignement quantitatif. L'approche communicative à la base des nouveaux programmes de français, privilégie un enseignement où l'élève se situe au centre du processus d'apprentissage: il est la source et l'aboutissement de toute communication. Cet enseignement devra être en rapport avec la réalité intérieure (personnalité\*) et extérieure (l'environnement et les êtres humains qui l'entourent) de l'élève. L'adolescent apprendra à donner des informations sur lui-même et sur son propre monde, dans la langue française. Progressivement, il aura accès, par le biais de la langue seconde à des informations, des faits, des

conceptions sur les valeurs et l'organisation de son milieu scolaire et, jusqu'à un certain point sur son milieu de provenance.

Dans sa communication, l'élève devra intégrer les nouveaux acquis à sa propre réalité. Il comparera, confrontera, constatera des similitudes, des différences, des rapports de causes à effet. Il apprendra à intégrer le tout dans son comportement de communication.

Tout cela revient à considérer la langue française comme élément essentiel situé au centre du processus de développement de la conscience de l'adolescent. Le développement est perçu comme étant la capacité de l'adolescent de réutiliser des informations apprises lors d'expériences antérieures, pour en faire de nouvelles façons de penser ou d'agir.

Il est important de préciser ici, qu'au-delà de la simple compétence à communiquer, on vise à amener l'adolescent à percevoir, structurer, organiser et conceptualiser différents aspects de sa réalité, par le biais de la langue française.

Il ne suffit plus d'enseigner uniquement la morphologie, la syntaxe et l'orthographe grammaticale\* ou lexicale\* de la langue française puisque ce serait alors considérer la langue comme un objet d'enseignement et non comme un outil de communication et de développement de la pensée. La langue doit être le moteur de développement et de structuration\* de la conscience de l'apprenant (Vygotsky, 1966; Luria, 1961). Il apprend, dans la langue, le nom des choses qu'il voit. Grâce à cela, il peut fixer son attention, identifier les choses, les distinguer, les évoquer en leur absence, les associer à d'autres choses, former des combinaisons et des groupes, construire des ensembles, remanier son environnement intérieur et extérieur. La nouvelle fonction donnée à la langue n'est pas une résultante de la maîtrise de la grammaire ou d'un lexique appris par l'élève.

De cette perspective, la connaissance et l'emploi correct d'une langue peuvent, potentiellement, devenir un instrument de formation de la pensée dans les domaines où la langue maternelle n'a joué, jusqu'à maintenant, qu'un rôle marginal. Quand la langue seconde perd sa fonction de formation, de

structuration et d'organisation de la conscience de l'élève et ne remplit uniquement qu'une fonction de reproduction d'une réalité déjà connue en langue maternelle, on perçoit chez l'élève une perte de motivation.

L'élève sera aussi amené à se sensibiliser aux valeurs socioculturelles véhiculées par ce qu'il écoute ou ce qu'il lit. C'est en repérant et en comparant, ces valeurs socioculturelles qu'il sera à même de mieux comprendre la culture francophone et d'approfondir son sens d'appartenance à sa culture d'origine.



## 3.2 LES OBJECTIFS DE L'APPLICATION DE L'APPROCHE RETENUE

L'application de l'approche retenue visera essentiellement l'atteinte de deux objectifs fondamentaux. En premier lieu, elle visera le développement d'une **compétence langagière** permettant à l'élève de satisfaire efficacement ses intentions de communication avec autrui et ses besoins d'épanouissement personnels. En deuxième lieu, elle visera à amener l'élève, par l'exercice de sa compétence langagière, à repérer, à comparer et à se situer par rapport aux **valeurs socioculturelles** véhiculées dans les divers discours oraux et écrits de langue française.

### 3.2.1 La compétence langagière

La notion de compétence langagière se réfère d'une part, aux processus mentaux qui sont à la base des différents aspects de l'emploi de la langue. D'autre part, elle se réfère aux rapports existant entre les intentions réelles de communication d'un élève et des moyens que lui offre la langue pour les satisfaire. Dans leurs efforts pour définir cette notion, certains auteurs (Cummins, 1980, 1983; Skinner, 1985) sont arrivés à la conclusion qu'elle pouvait se définir en deux volets :

#### 1. Compétence de base

Ce niveau de compétence langagière est caractérisé par un degré de maîtrise de la langue par l'élève lui permettant de l'utiliser pour des fins de repérage et de reproduction d'un fait, d'une idée ou d'un phénomène, **SOUS UNE FORME TRÈS VOISINE DE CELLE SOUS LAQUELLE ILS ONT ÉTÉ MONTRÉS LA PREMIÈRE FOIS.** Par exemple, ce niveau de compétence langagière permet à l'élève de repérer et de reproduire la définition de termes techniques, de tel mot, de telle formule scientifique, etc. On se réfère donc ici à la **CAPACITÉ DE REPÉRER UN CONTENU LITTÉRAL QU'ON EST CAPABLE DE REPRODUIRE SANS PLUS.**

## 2. Compétence cognitivo-académique

Le deuxième volet de la compétence langagière permet à l'élève de manipuler de l'information, de façon à créer de nouveaux schèmes de pensée et d'action, en réponse à des problèmes de nature et de complexité variées. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE COMPRENDRE ET DE MANIPULER DE L'INFORMATION POUR DES FINS DE RAISONNEMENT.

Bloom et Drathwohl (1977), Chamo (1981) et Skinner (1985) mirent en évidence la relation qui existe entre ces deux volets de la compétence langagière et les différents processus mentaux pouvant être utilisés par l'individu, pour comprendre ou produire un discours. Cette relation peut être illustrée comme suit :

## DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE

### 1. Compétence langagière de base.

Ce niveau de compétence langagière est caractérisé par un degré de maîtrise de la langue par l'élève, lui permettant de l'utiliser pour repérer et reproduire un fait, une idée ou un phénomène **SOUS UNE FORME SIMILAIRE À CELLE MONTREE LA PREMIERE FOIS**. Il s'agit d'une activité de repérage et de reproduction sans création d'un nouveau schème de pensée ou d'action. La compétence langagière de base consiste donc en la **CAPACITE DE REPÉRER UN CONTENU, LITTÉRAL QU'ON EST CAPABLE DE REPRODUIRE SANS PLUS**.

### PROCESSUS MENTAUX

Lorsque l'élève aura atteint ce niveau de compétence langagière il pourra :

- **REPÉRER** et **REPRODUIRE** de l'information sous leur forme originale concernant des faits, des moyens d'utiliser des données, une formule mathématique, des façons de penser d'agir ou de faire pour réaliser son intention de communication.

### 2. Compétence cognitivo-académique

Ce niveau de compétence langagière est caractérisé par un degré de maîtrise de la langue par l'élève lui permettant de manipuler de l'information de façon à créer de nouveaux schèmes de pensée et d'action en réponse à des problèmes de nature et de complexité variées. La compétence cognitivo-académique consiste donc en la **CAPACITÉ DE COMPRENDRE ET DE MANIPULER DE L'INFORMATION À DES FINS DE RAISONNEMENT**.

Lorsque l'élève aura atteint ce niveau de compétence langagière il pourra :

- **SÉLECTIONNER**, parmi un ensemble d'informations, celles dont il a besoin pour répondre à une intention de communication.
- **REGROUPER** de l'information; c'est-à-dire de la repérer, de la sélectionner en vue d'établir des liens entre elles pour soit les résumer, les synthétiser, les comparer, de façon à les intégrer dans un nouveau mode de pensée ou d'action pour réaliser une intention de communication.
- **INFÉRER** de l'information, c'est-à-dire **extrapoler** de l'information qui n'est pas explicitement fournie dans un discours écrit ou oral pour réaliser une intention de communication.
- **ÉVALUER** de l'information. c'est-à-dire **porter un jugement** à partir de critères internes ou externes d'évaluation se situe après l'étape de compréhension du message. Il est à noter qu'une certaine forme d'évaluation est aussi présente dans les autres processus mentaux de la compétence cognitivo-académique.

Pourquoi insister tellement sur cette notion de compétence langagière? Trop souvent, dans la pratique quotidienne, cette notion est associée exclusivement à la compétence langagière de base. C'est pour cette raison, comme l'a indiqué Hutchinson (1967), que la majorité des activités de communication visent surtout à stimuler l'élève à faire du repérage et de la reproduction d'informations. Ceci favorise surtout le développement d'une compétence langagière de base, au détriment d'une compétence cognitivo-académique. Une telle orientation pourrait créer des difficultés d'apprentissage sérieuses pour l'élève dans des sujets tels que le français, les mathématiques, les sciences et les études sociales. Dans ces matières scolaires, on retrouve très souvent des élèves qui peuvent facilement utiliser la langue pour mémoriser et reproduire de l'information factuelle (faits, formules mathématiques, etc.). Par contre, lorsqu'ils doivent utiliser la langue pour des fins de raisonnements abstraits (établir des relations de cause à effet, etc.), ils éprouvent de sérieuses difficultés (Skinner, 1985).

Dans cette perspective, le développement des deux niveaux de compétence langagière est à concevoir dans leur relation avec les processus mentaux correspondants. Ceci veut dire que si l'élève est orienté à exercer toute la gamme des processus mentaux lors de la réalisation d'intentions de communication, il sera amené à développer simultanément les deux niveaux de compétence langagière.

Ainsi, on peut constater que le développement des compétences langagières basées sur l'enseignement des formes de la langue ne devrait pas être le but principal poursuivi dans l'enseignement d'une langue seconde. Un enseignement axé sur les formes de la langue limite qualitativement le développement et l'utilisation des capacités intellectuelles de l'élève. Il faut absolument s'assurer que cette compétence langagière s'étende jusqu'au développement et à la mise en oeuvre de tous les processus mentaux de l'apprenant et non seulement à l'accumulation d'informations sur la langue française.

**PLUS L'ÉLÈVE EST EN MESURE DE MANIPULER UN NOMBRE CROISSANT DE SENS VÉHICULÉS PAR LA LANGUE, PLUS IL EST ENCLIN À POUVOIR DÉVELOPPER ET UTILISER SES CAPACITÉS INTELLECTUELLES.** Ceci ne signifie pas que la simple augmentation du vocabulaire dans la langue de

l'adolescent sera suffisante en soit pour lui permettre de fonctionner à un niveau cognitif supérieur. Il faut prendre en considération la complexité des interactions de l'adolescent avec son milieu scolaire et sociétal par le biais de la langue française.

(Pour plus d'informations voir la section du guide pédagogique qui traite de la compétence langagière.)

### 3.2.2 Les valeurs socioculturelles

Peu importe le type de discours oral ou écrit, son contenu n'est jamais neutre et il réfère toujours à des façons de penser, d'agir, de faire et d'être qui est caractéristique au locuteur et à sa communauté d'appartenance.

Pour cette raison, l'élève en classe d'immersion, qu'il soit en position de produire ou de comprendre un discours, est toujours engagé dans un processus l'amenant à se sensibiliser aux valeurs socioculturelles qui y sont véhiculées. Le sujet traité, le choix des informations, le choix des mots, les justifications apportées, les opinions exprimées, leur formulation, etc., sont autant d'éléments susceptibles de communiquer des valeurs socioculturelles dans un discours oral ou écrit. Parfois, ces valeurs peuvent être transmises de façon très explicite. C'est le cas notamment d'un éditorial dans un journal qui prend position en faveur de la paix et contre la course aux armements. Dans d'autres cas, ces valeurs socioculturelles sont transmises de manière indirecte. Par exemple, un discours informatif décrivant seulement les aspects positifs d'un pays met ainsi en évidence comment l'auteur veut que le lecteur perçoive ce pays. Il en est de même dans un texte à caractère ludique où l'auteur, dans le cadre d'une fable, veut exprimer implicitement son support en faveur de l'infériorité sociale de la femme, en l'associant à des postes subalternes.

Donc, le développement et l'exercice de sa compétence langagière en français devrait permettre à l'élève en immersion, lorsque la situation s'y prête de se sensibiliser aux valeurs socioculturelles des francophones :

- en repérant certaines valeurs socioculturelles qui reflètent celles de la communauté francophone. Par exemple, l'élève pourrait être appelé à lire une série de textes sur la façon dont la célébration de Noël se passe chez les francophones au Canada et de comparer leur façon de faire à la sienne;
- de comparer, en référence à ses propres valeurs, les valeurs véhiculées dans un texte et en déterminant si, oui ou non, il les partage. Par exemple, l'élève pourrait lire un texte décrivant la façon de vivre des gens d'une communauté francophone de l'Alberta et de déterminer s'il partage cette même façon de vivre.

- de transmettre les valeurs qu'il perçoit dans les discours oraux ou écrits de la communauté francophone. Par exemple, suite au visionnement d'un film sur la vie d'une jeune famille francophone dans l'Ouest, l'élève en immersion pourra être orienté à décrire comment est la vie de cette famille (en décrire les divertissements, la façon de s'habiller, etc.). Par la suite, il pourrait mettre en relief les similarités et les différences entre la façon qu'il vit en famille et celle de la famille francophone.

Pour y arriver, l'intervention de l'enseignant se résumera à amener l'élève d'immersion, dans le cadre d'activités signifiantes d'apprentissage à explorer et à se sensibiliser aux valeurs socioculturelles de la communauté franco-canadienne. Ceci présuppose que l'enseignant aura accès à un répertoire de discours d'intentions diverses lui permettant d'exposer l'élève d'immersion à tout un éventail de valeurs socioculturelles particulières aux francophones du Canada. C'est en amenant l'élève en immersion à comparer ses propres valeurs à celles des francophones qu'il sera le plus en mesure de devenir conscient, petit à petit, des particularités de l'identité culturelle des francophones. Ceci impliquera l'orientation de l'élève à découvrir les valeurs ressortant explicitement dans les textes lus et de se situer par rapport à celles-ci, en les comparant avec ses propres valeurs.

Ainsi, en plus de vouloir stimuler le développement d'une compétence langagière en français chez l'élève en immersion, l'approche pédagogique retenue pour le guide d'enseignement favorisera aussi l'exercice de cette compétence langagière pour des fins de repérage et de comparaison des valeurs socioculturelles propres à la communauté canadienne-française.

## CONCLUSION

Les nouveaux programmes de français s'orientent donc vers le vécu, les besoins et les intérêts des adolescents, par une conception humaniste de l'éducation. La langue sera considérée comme jouant le rôle d'un instrument de communication et de développement de la pensée. L'approche communicative sera centrée sur l'élève et, par conséquent, l'enseignement de la langue française sera reliée à la réalité de l'élève.

Cette approche intègre simultanément dans la même démarche le cognitif, l'affectif et les habiletés, facteurs de développement de la pensée de l'adolescent.

Afin de favoriser l'épanouissement de l'élève et l'amélioration de son niveau de compétence langagière, il faudra prendre en considération la prépondérance de certains facteurs scolaires tels que :

- des activités signifiantes (basées sur le vécu de l'apprenant) et variées (permettant à chaque adolescent d'utiliser ses talents), favorisant l'utilisation d'une variété de processus mentaux.
- une influence indirecte de l'enseignant (puisque en pédagogie ouverte, il est surtout considéré comme un agent facilitateur, une personne-ressource, un guide...).
- un environnement scolaire riche (puisque l'élève contribuera avec l'enseignant à l'aménagement de sa classe et, si possible, de son école).
- chaque fois que l'élève aura à communiquer un message, soit oral ou écrit, il a la ferme conviction qu'il communique parce qu'il a quelque chose à dire et qu'il y aura au bout un interlocuteur qui prendra connaissance de son message (puisque la communication se doit d'être le plus authentique possible).
- À l'intérieur même d'une école, plusieurs éléments pourront favoriser l'utilisation de la langue française, tels que l'affichage, les annonces, le personnel de soutien parlant français auquel les jeunes se réfèrent, etc.

De plus, il est aussi nécessaire de sensibiliser les parents de l'élève au rôle primordial qu'ils jouent dans le développement des habiletés intellectuelles de leur enfant, selon le type de compétence langagière qu'ils utilisent lors de leurs échanges avec lui, même si ces échanges se font en anglais.

Tous ces facteurs ne suffiront pas à maximiser le développement d'une compétence langagière de deuxième niveau. Des facteurs extrinsèques à la salle de classe dont la famille, les amis, la communauté, la vie culturelle à l'intérieur de la communauté,



etc., auront pour effet d'améliorer ou de freiner l'émergence d'une compétence langagière de deuxième niveau.

Généralement, l'élève en immersion atteindra au niveau de la compréhension de discours écrits ou oraux une compétence linguistique\* comparable à celle d'un individu de la communauté linguistique francophone. Toutefois, il sera plus difficile à l'élève de réaliser cet objectif au niveau de la production de discours écrits ou oraux. Ceci est causé par les deux réalités du milieu sociétal de l'élève en immersion.

Premièrement, le milieu de provenance de l'élève, même s'il peut susciter chez lui une motivation à acquérir et à utiliser la langue française ne peut, par sa structure même, offrir qu'une aide très limitée à l'élève qui veut améliorer ses compétences linguistiques. Deuxièmement, l'école qui offre un programme d'immersion est dans l'incapacité de faire du français un instrument de communication et de pensée ayant la même importance que l'anglais dans la réalité des élèves anglophones.

Nous pouvons aider l'élève anglophone à se rapprocher du niveau de compétence linguistique d'un francophone, en lui permettant de vivre diverses expériences en milieu majoritairement francophone. Il serait irréaliste cependant de s'attendre à ce que le milieu scolaire développe une compétence linguistique et une compétence langagière uniforme chez tous les élèves en immersion, puisque la fréquence d'utilisation des langues française ou anglaise peut varier d'un élève à l'autre, à l'intérieur de la classe, de l'école, dans son milieu familial ou sociétal.

En pédagogie des langues, plusieurs questions restent encore sans réponses et, sans doute, de nouvelles interrogations surgiront.

Les sciences de l'éducation continuent de progresser rapidement. De plus, de nouvelles découvertes émanant de recherches en cours seront aussi susceptibles d'avoir un impact sur la pédagogie en salle de classe. L'éducation doit aussi répondre aux nouveaux besoins créés par les changements rapides que notre société engendre. Il faut donc s'attendre à ce que ce programme de français soit le premier d'une nouvelle génération de programmes. Ceux-ci ne seront pas révisés de façon radicale tous les dix à quinze ans, mais ils seront plutôt revus, selon les résultats des recherches en cours ou à venir et les besoins sociétaux en constante évolution.

## ANNEXE

### LES COMPOSANTES DES NOUVEAUX PROGRAMMES DE FRANÇAIS AU SECONDAIRE

Un programme d'études de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

Cette composante apporte des indications relatives à l'orientation générale du programme, aux objectifs poursuivis et aux contenus notionnels (habiletés, objectifs spécifiques, connaissances et techniques à développer) rattachés à ces objectifs.

**Guide d'enseignement :**

- Volet I : Compréhension écrite
- Volet II : Communication orale
- Volet III : Production écrite

**Documents  
d'appui :**

- le cadre conceptuel
- l'évaluation
- le théâtre
- l'exploitation du roman
- les valeurs socio-culturelles
- une série de cassettes audio
- etc.

## LEXIQUE

### **Approche pédagogique :**

Une manière, une voie qui permet de vivre concrètement les idées d'un courant pédagogique.

### **Code linguistique :**

Ensemble de conventions qui régit la langue: vocabulaire, orthographe d'usage, ponctuation, homophones, etc.

### **Communication :**

Tout échange entre un locuteur et un interlocuteur.

### **Compétence linguistique :**

Respect des conventions orales ou écrites qui régissent la langue.

### **Courant pédagogique :**

Une orientation de l'enseignement qui caractérise la pensée d'une époque. Plusieurs approches peuvent découler d'un courant pédagogique.

### **Extrinsèque :**

Extérieur.

### **Morphologie :**

Partie de la grammaire traditionnelle qui étudie la formation des mots.

### **Orthographe grammaticale :**

Orthographe des accords.

**Orthographe lexicale :**

Orthographe d'usage.

**Personnalité :**

Ensemble de comportements reflétant le vécu, les besoins et les intérêts d'un individu.

**Rétroaction :**

Feedback

**Syntaxe :**

Partie de la grammaire traditionnelle qui traite du rôle que joue un mot dans la phrase.

**Tabula rasa :**

L'élève est considéré comme ne possédant aucune connaissance ni expérience.

**Taxonomie :**

Classification.

## BIBLIOGRAPHIE

Alberta Education, *Le français à l'élémentaire*, guide pédagogique, Edmonton, 1979.

Alberta Education, *La pensée et les élèves : La structure du développement humain : Considérations sur la cognition*. Mars 1989.

Bertrand, Y., «Les modèles éducationnels. de la théorie à la pratique» dans *Pédagogiques*, vol. 3, n° 4 (décembre 1978): 16-20.

— — — — —, *Les modèles éducationnels*, Montréal, Service pédagogique, Université de Montréal, 1979.

Bibeau, G. (éd.), *Rapport de l'étude indépendante sur les programmes de formation linguistique de la Fonction publique du Canada*, Ottawa, Les programmes de formation linguistique de la Fonction publique du Canada, vol. 13, 1976.

Bloom, B.S. *Taxonomy of Educational Objectives: Handbook I: Cognitive Domain*. New York: David McKay, 1956, 217 p.

Bourbeau-Walker, Micheline, «Le poids de l'histoire : à la recherche d'une pédagogie» dans *Canadian Modern Language Journal*, vol. 2, n° 40 (1984): 218-227.

Canale, M. and M. Swain. "Theoretical Bases of Communicative Approaches to Second Language Teaching and Testing". *Applied Linguistic*, no. 1 (1980): 243.

Chamot, A.V. "Application of Second Language Acquisition Research to the Bilingual Classroom." *Focus* 8, 1981.

Chomsky, Noam. *Topics in the Theory of Generative Grammar*. The Hague: Mouton, 1966, 265 p.

Coster, D., *Vers la redéfinition de l'approche communicative*, Paris, Éd. E.S.S., 1984, 380 p.

Cummins, J.P. "Linguistic Interdependence and Educational Development of the Bilingual Child." *Review of Educational Research*, no. 49 (1979): 23-25.

\_\_\_\_\_. "The Role of Primary Language Development in Promoting Success for Language Minority Students." **Schooling and Language Minority Student: A Theoretical Framework.** Los Angeles, California: Evaluation, Dissemination and Assessment Center, California State Department of Education, 1981, 160 p.

Department of Education. **Program of Studies for the Elementary School and the Junior**

**High School - A Primary Course in French for Grades I to IX.** Edmonton, Alberta, September 1950.

\_\_\_\_\_. **A Special Course in French for Grades I to IX.** Edmonton, Alberta, September 1965.

Gardner, R.C. and W.E. Lambert. **Attitude and Motivation in Second Language Learning.** Rowley, Mass.: Newbury House Publishers, 1972, 309 p.

Girard, Francine, **Apprendre à communiquer en public,** Montréal, La Lignée, 1985.

Halliday, M.A.K. "Language Structure and Language Functions." **New Horizons in Linguistics.** Edited by J. Lyons. Harmond-Sworth. Penguin Books, 1970: 140-165.

Lambert, W.E. "Cognitive and Socio-Cultural Consequences of Bilingualism." **Canadian Modern Language Review,** no. 34 (1978): 537-547.

Luria, A.R. "The Directive Function of Speech in Development and Dissolution." **Word** 15, (1959): 341-352.

\_\_\_\_\_. **The Role of Speech in the Regulation of Normal and Abnormal Behavior.** London: Pergamon, 1961, 250 p.

Mackey, W.F., **Bilinguisme et contact des langues,** Paris, Klincksieck, 1976, 539 p.

\_\_\_\_\_. **Literacy, Biculturalism and the Thought-Language-Culture Relation.** Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1971, 40 p.

Ministère de l'éducation du Québec (M.E.Q.), **Les valeurs socioculturelles dans la compréhension et la production du discours: de la théorie à la pratique,** Québec, 1985, 130 p.

- Mougeon, R. et al., **Le français parlé en situation minoritaire**, vol. 1, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1982, 187 p.
- Paquette, C., "Vers une pratique de la pédagogie ouverte", St. Vincent-de-Paul, Laval  
Éditions N.H.P., 1976.
- Paré, A., **Créativité et pédagogie ouverte**, Québec, Éditions N.H.P., 1977.
- Piaget, J. **The Language and Thought of the Child**. Translated by Marjorie and Ruth Garbman. New York: London and Humanities Press, 1959, 360 p.
- Skinner, D.C. "Access to Meaning: The Anatomy of the Language/Learning Connection." **Journal of Multilingual and Multicultural Development**, vol. 6, no. 2 (1985): 97-115.
- Stern, H.H. "French Immersion in Canada: Achievements and Directions." **Canadian Modern Language Review**, no. 34 (1978): 836-854.
- \_\_\_\_\_. "Some Approaches to Communicate Language Teaching in Canada." **Studies in Second Language Acquisition**, no. 3, (October 1980): 57-63.
- Vygotsky, L.S. **The Development of the Higher Mental Functions**. Psychological Research in the U.S.S.R., vol. 1. Moscow: Progress Publishers, 1966, pp. 11-46.
- \_\_\_\_\_. **Thought and Language**. Translated by E. Hanfmann and G. Vakar. Cambridge, Mass.: M.I.T. Press, 1966, 388 p.
- Znaniecki, F. **Cultural Science, Their Origin and Development**. Urbana: University of Illinois Press, 1963.